

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 16 juin 2025

Présents : M. Kepa, M^{me} Maunoury, M^{me} Bouteiller, M. Blais, M^{me} Lemarchand, M^{me} Knedlik, M^{me} Kiszko, M. Benoît, M. Defenouillère, M. Gasnier, M. Geffroy, M^{me} Dunbar, M^{me} Prosper, M. Faucher.
Pouvoirs : M. Bérel à M. Kepa, M^{me} Fichet-de-Clairfontaine à M. Defenouillère, M^{me} Besançon à M^{me} Maunoury. **Absent :** M. Marie.

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 mars 2025.
- Communications de Monsieur le Maire au titre de sa délégation de signature :
 - Marché de travaux et son avenant n° 1, dans le cadre du groupement de commandes avec la Communauté de Communes du Pays de Falaise pour les VRD du futur Pôle Culturel (entreprise COLAS, 52 873 € HT) ;
 - Convention avec VIT'ACTIF/OVEA pour le prêt de la Salle Domogala et de locaux à la Maison des Loisirs.
- Tirage au sort de six Jurés d'Assises dans la liste électorale, pour l'année 2026.
- Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport pour les travaux de construction de la future halle de tennis.
- Fixation des tarifs de la nouvelle tranche de caveaux à réaliser au cimetière communal : 1 place = 1 375 €/l'unité, 3 places = 1 975 €/l'unité, cases-urnes = 335 €/l'unité.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le devis proposé par le SDEC Energie pour le renouvellement de 55 foyers lumineux et 7 mâts. Part communale = 8 555,24 €.
- Vote des participations communales pour les séjours des enfants de Potigny au centre aéré d'été 2025 : 97 € pour 6 semaines et plus, 81 € pour 5 semaines, 65 € pour 4 semaines, 49 € pour 3 semaines, 33 € pour 2 semaines et moins.
- Décision modificative budgétaire n° 1 relative à des ajustements en sections de fonctionnement et d'investissement.
- Attribution d'une subvention de 400 € pour des travaux dans un logement situé à Potigny, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).
- Vote d'une subvention complémentaire de 25 € pour la scolarisation d'un enfant de Potigny à la MFR de La Bagotière.
- Décision de reconduire le dispositif national « Argent de poche » pour les jeunes de la commune âgés de 15 à 17 ans, sur la base d'une rétribution maximum de 45 € par jeune, pour 3 demi-journées d'action.
- Présentation des grandes lignes du Projet Educatif Territorial 2025-2028, des différents partenaires qui ont contribué à son élaboration et de son mode de pilotage.
- Intervention de Messieurs DERVIN (pharmacien) et LECAPITAINE (podologue) au sujet du projet de Maison de Santé.
- Approbation de décisions prises par la Communauté de Communes du Pays de Falaise, portant sur les micro-régions, le toilettage des statuts et la recomposition des conseils communautaires.

Questions et informations diverses :

- avancées du chantier du Pôle Culturel (M. Kepa) ;
- réaffectation du bâtiment de l'actuelle médiathèque et des Grands Bureaux de la Mine (M. Gasnier) ;
- devenir de plusieurs postes de contractuels du service scolaire communal (M^{me} Bouteiller).

Séance levée à 21h15.